

**Daniel Honoré et la promotion du sens figuré et du jeu de mots :
réflexions sur les *Devinettes créoles* et sur le *Dictionnaire d'expressions créoles***

Daniel Honoré est un poète, écrivain de fiction, auteur de romans, de contes et de nouvelles créoles¹, essayiste ; mais il est aussi l'auteur des *Devinettes créoles*², des *Proverbes réunionnais*³, ainsi que du *Dictionnaire d'expressions créoles*⁴ et du *Diksioner moféknèt*⁵ ; les deux derniers ouvrages mentionnés révèlent que Daniel Honoré est donc également lexicographe.

Dans son *Diksioner moféknèt*, il fait œuvre non seulement de lexicographe, mais aussi de créateur, puisqu'il s'agit d'un dictionnaire nous offrant un riche ensemble de néologismes : l'aménagement linguistique est ici destiné à protéger le créole, afin de ne pas avoir à toujours emprunter au lexique du français. C'est qu'il existe un lexique effectif, mais aussi un lexique virtuel ouvrant la voie à une forme d'interventionnisme – sainement conçu en l'occurrence, qui plus est dans un but louable –, le lexique étant la composante de la langue la plus en prise sur la réalité extralinguistique. L'auteur du *Diksioner moféknèt* démontre que tout est possible en cette matière, et que la créativité de la langue peut en quelque sorte être « aidée » par une initiative à la fois lexicologique et lexicographique.

Je me propose de traiter ici de l'aspect linguistique de la production de Daniel Honoré, en associant l'œuvre et la langue créole, qui sont à mon sens inséparables, et en prêtant attention essentiellement au sens figuré.

Par son travail textuel et lexicographique, Daniel Honoré est l'un des grands promoteurs du créole réunionnais. Ses ouvrages ouvrent ainsi la voie à une réflexion sur le fonctionnement de la langue. Je me consacrerai dans cet exposé à ceux qui nous concernent au premier chef dans la perspective annoncée : le *Dictionnaire d'expressions créoles* et les *Devinettes créoles*.

Il existe sur le marché un bon nombre d'ouvrages lexicographiques consacrés au créole réunionnais. Ce n'est pas le lieu de les citer ici. Toujours est-il qu'avec son *Dictionnaire d'expressions créoles*, Daniel Honoré a comblé une lacune. Pour ce qui est des expressions

¹ Voir par exemple : D. Honoré, *Cemin Bracannot*, Éditions Udir, 1984 [rééd. *Shemin Brakanot*, éd. K'A, Ille sur Têt, 2008] ; *Légendes créoles*, avec la traduction française de J.-F. Samlong, t. 1 et t.2, Saint-Denis, Éditions Udir, 1997 ; *Légendes chinoises*, avec la traduction française de J.-F. Samlong, t. 1 et t.2, Saint-Denis, Éditions Udir, 2000 ; *Contes créoles*, avec la traduction française de J.-F. Samlong, vol. 1 et vol. 2, Saint-Denis, Éditions Udir, 2004, 2005.

² D. Honoré, *Devinettes créoles* (žėdmo yèr èk žordī), Saint-Denis, Éditions Udir, 2003.

³ D. Honoré, *Proverbes réunionnais*, Saint-Denis, Éditions Udir, 2002

⁴ D. Honoré, *Dictionnaire d'expressions créoles. Semi-lo-mo*, Saint-Denis, Éditions Udir, 2002.

⁵ D. Honoré, *Diksioner moféknèt (Dictionnaire de propositions de néologismes créoles)*, Sainte-Clotilde, Surya éditions, 2013.

idiomatiques, par exemple, il suffit de comparer certaines entrées lexicales (*kafé, moush...*) pour voir que le nombre d'informations est incommensurablement différent entre ce que l'on trouve dans les dictionnaires usuels et dans son *Dictionnaire d'expressions créoles*. Le premier constat est donc que Daniel Honoré a fait œuvre utile avec ce dictionnaire.

Il me semble que la pratique du sens figuré – et plus généralement de l'idiomaticité – est quantitativement (et qualitativement aussi, pour ce qui est du langage courant) inégale selon les communautés linguistiques, certaines la favorisant plus que d'autres. Or la créolophonie appartient à la catégorie qui en use abondamment. Je tends à penser que le créole réunionnais fait en effet partie de ces langues qui se prêtent fortement à cette pratique, qui est universelle, mais dont le degré varie manifestement d'une langue à l'autre, ou d'une variété de langue à l'autre.

Avant de poursuivre, sans doute est-il utile de donner une définition de l'expression idiomatique. Celle que je propose est la suivante : une expression idiomatique est une unité lexicale périphrastique, dont la signification ne peut se déduire uniquement ni des significations des mots qui la constituent lorsque ceux-ci sont considérés individuellement, ni des règles syntaxiques de la langue.

Examinons un premier exemple simple : *kass larmoire*⁶. L'auteur nous donne comme définition *mettre ses plus beaux habits*. On voit bien que le sens de *kass/kassé* et de *larmoire* pris individuellement, ainsi que le sémantisme qui découle de la relation entre le verbe *kass* et son objet direct *larmoire*, ne suffisent pas à interpréter *kass larmoire* dans le sens indiqué par Daniel Honoré. C'est donc que nous avons affaire à une expression idiomatique, donc à du sens figuré.

Ce premier exemple simple montre que le *Dictionnaire d'expressions créoles* est un ouvrage de référence précieux pour l'utilisateur créolophone (tout le monde ne connaît pas tout), pour l'apprenant du créole langue étrangère, pour le chercheur en lexicologie créole et, plus généralement, pour qui s'intéresse aux tendances révélatrices d'un certain fonctionnement linguistique du créole.

Pour le titre de cette contribution, j'ai eu recours au mot *promotion*. Pourquoi *promotion* ? Certes, le sens figuré est vu en général comme la marque du caractère vivant d'une langue, donc de sa force, mais aussi, aux yeux de certains, de ses faiblesses : il est en effet des gens qui pensent que l'on fait appel au sens figuré par défaut, parce que l'expression de sens propre manquerait.

Pour ces critiques, les langues qui, comme le créole réunionnais, ont fortement recours au sens figuré et à l'image, le feraient pour des raisons culturelles, mais cela serait lié au caractère de langue dite orale, et l'oralité serait en général associée à un déficit lexical par rapport aux langues de grande diffusion, telles que le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Ainsi, parmi les partisans de cette idée,

⁶ *Dictionnaire d'expressions créoles*, p. 155.

lequel n'a pas pensé un jour que tout ne serait pas dicible en créole, que l'on ne pourrait pas traduire telle ou telle œuvre littéraire ou scientifique, que l'on ne pourrait pas écrire tel ou tel traité théorique, ou encore que telle ou telle matière résisterait en quelque sorte à la langue créole ?

À tout cela, on peut tout d'abord objecter que toutes les langues vivantes sont avant tout orales, et que le créole ne fait en rien exception à cet égard, pas plus que le français.

Ensuite, recourt-on à une métaphore ou à toute autre figure pour combler un vide, pour compenser une lacune sémantique ou lexicale ? Ce serait un paradoxe, car les expressions créoles relevées par Daniel Honoré dans son dictionnaire révèlent au contraire la richesse du fonds lexical réunionnais : les expressions idiomatiques font authentiquement partie du lexique, comme l'atteste cet ouvrage, et pourquoi faudrait-il voir en elles des mécanismes de compensation ?

Le sens figuré est l'objet d'étude de la rhétorique. Nous venons de voir que le recours au sens figuré est parfois vu – à tort – comme l'indice d'un déficit. Il faut savoir aussi, indépendamment de la thématique qui nous occupe aujourd'hui, que le sens figuré a souvent été l'objet d'une certaine méfiance.

Pourquoi ces considérations sur la rhétorique, dira-t-on ? Quels rapports avec le créole et avec les ouvrages de Daniel Honoré ? Eh bien, c'est que l'image, si fréquente dans le discours créole, est très souvent une figure de rhétorique, celle-ci n'étant l'apanage, ni du français ni d'une quelconque autre langue dite de « prestige », ni de la littérature dite « classique ». Nous l'avons vu plus haut avec l'exemple de *kass larmoir*.

Dans l'Antiquité grecque, déjà, le fossé était grand entre Platon, qui voyait dans la rhétorique le règne du mensonge et qui attaquait les sophistes comme étant les maîtres en rhétorique, donc dans l'art d'abuser les gens, dans le dialogue *Gorgias* notamment⁷, et son disciple Aristote, auteur d'un monumental traité de rhétorique⁸, dans lequel il est finalement peut-être plus proche du personnage de Gorgias, vivement attaqué par Socrate dans le dialogue éponyme.

Beaucoup plus tard, au XVII^e siècle, le philosophe empiriste anglais John Locke reprendra la critique de la rhétorique dans le chapitre 10 du livre III de son *Essai sur l'entendement humain*⁹. Selon Locke, le sens figuré favoriserait l'obscurité des significations et introduirait le désordre dans les discussions. Pour lui, c'est le principe même de la rhétorique et de ses figures qui sont un défaut du langage, qui devient alors instrument de tromperie et d'erreur. Il a en tête le fait que la rhétorique opère des glissements avec les grandes figures (métaphore, métonymie, ironie, euphémisme,

⁷ Platon, *Gorgias*, Paris, GF Flammarion, 1993, traduction inédite, introduction et notes par Monique Canto-Sperber.

⁸ Aristote, *Rhétorique*, Paris, GF Flammarion, 2007, introduction, traduction, notes, bibliographie et index par Pierre Chiron.

⁹ J. Locke, *An Essay concerning Human Understanding*, edited by Peter H. Nidditch, Oxford University Press, 1975 [John Locke, *Essai sur l'entendement humain*, Librairie philosophique Vrin, Paris, 2001, traduction, préface, notes et index de Jean-Michel Vienne].

hyperbole...) par lesquelles une expression est utilisée à la place d'une autre pour être le signe d'une idée donnée. Au sens strict, il s'agirait de fausseté.

Un remède possible, selon Locke, serait l'utilisation constante d'un même mot dans le même sens. Il reconnaît toutefois que les notions à exprimer sont bien plus nombreuses que la réserve de mots dont on dispose, ce qui entraîne la polysémie et la variabilité sémantique, et forcément la rhétorique. En fait, la critique de Locke tourne le dos à l'économie du langage qu'il avait lui-même mise en avant précédemment dans son ouvrage et surtout, elle occulte le fait que la pratique du sens figuré est en quelque sorte inscrite dans le langage lui-même.

Si la figure et le sens figuré ont été si souvent critiqués, c'est sans doute en partie parce qu'ils dérangent et constituent une « transgression », en introduisant un nouvel ordre dans la relation entre langage et réalité extralinguistique.

En tournant le dos aux critiques que je viens de mentionner, je voudrais montrer, à partir de réflexions s'appuyant sur des exemples extraits des ouvrages de Daniel Honoré, que le sens figuré et l'image peuvent faire partie intégrante de la langue et du discours créoles, en être une caractéristique non distinctive, certes, mais néanmoins marquante, et ne pas être pour autant liés à un déficit lexical.

La métaphore, souvent considérée comme la reine des figures, était définie par Aristote, qui en avait une acception plus large que nous, comme le transport à une chose d'un nom qui en désigne une autre. La métaphore est l'archétype de la figure vue comme déplacement. C'est une figure de sens souvent considérée comme ayant comme domaine le mot, mais c'est aussi et surtout une figure du discours, qui va au-delà du simple mot métaphorique, et même un mode d'expression.

Prenons un premier exemple : *fé lakostaž*, traduit par *aborder une personne (drague)*¹⁰. On a manifestement affaire ici à une image maritime : de même que le bateau s'approche du port, on s'approche de la personne que l'on veut séduire. Cette figure évoque tout à la fois le monde de la poésie, donc la poétique, et le langage oral quotidien : on sait que dans certaines communautés linguistiques – et c'est le cas du créole – on entend autant de métaphores dans la vie quotidienne qu'en littérature.

Mais immédiatement, lorsque l'on dit cela, une frontière risque de s'installer dans les représentations, dans la mesure où le type de discours n'est pas le même, l'un étant littéraire et noble, l'autre oral et courant. Cette frontière est-elle de mise ? Je ne le pense pas, ou en tout cas, je ne la crois pas catégorique. À cet égard, je reprendrai la distinction que faisait le grand linguiste Roman Jakobson entre la *poésie*, comme type de discours, et le *poétique*, ou la *poéticité*, comme principe, comme fonction du langage, qui peut être à l'œuvre en poésie, certes, mais aussi dans le discours oral

¹⁰ *Dictionnaire d'expressions créoles*, p. 193.

quotidien, dans le discours publicitaire, ou encore en politique. Pour illustrer cela, Jakobson citait le slogan du parti républicain en faveur de Eisenhower en 1951 : « I like Ike » (Ike étant le surnom familial de Eisenhower), avec une rime interne, une allitération, et un rythme caractéristique de la poésie, alors qu'on est dans la propagande politique¹¹.

En ce sens, le poétique est partout : c'est un principe et non un genre, et cette distinction salutaire rend floue la frontière entre une métaphore qui serait noble et recherchée et une autre qui serait quotidienne ou vulgaire. On a ainsi une authentique métaphore dans l'expression *dône motër lésans*, pour signifier *boire un verre*¹² : de même que le moteur a besoin d'essence, le corps a besoin de boisson. On a donc ici quatre termes avec une relation proportionnelle à reconstruire, ce qui est caractéristique de la métaphore *in absentia*.

Les métaphores sont créatrices de richesse, mais elles-mêmes puisent dans la richesse de la culture et de la sagesse populaires. En outre, dans son traité sur la *Rhétorique*, Aristote disait déjà que les « Les raffinements d'expression eux aussi font appel pour la plupart à la métaphore [...] »¹³, et aussi que « C'est pour la même raison que les énigmes réussies sont agréables. Il y a apprentissage et l'énoncé repose sur une métaphore »¹⁴. Comme le dit Paul Ricœur dans son bel ouvrage *La métaphore vive*, pour Aristote « Une filiation semblable est à la base du rapprochement suggéré entre proverbes (*paroimia*) et métaphores »¹⁵. Selon Aristote, « Les proverbes aussi sont des métaphores [...] »¹⁶.

Ces références semblent bien intéressantes, car elles révèlent les liens qui existent entre les différents ouvrages de Daniel Honoré que j'ai mentionnés. Voyons par exemple ce qu'il en est des énigmes dans le livre de Daniel Honoré. Nous allons voir que se confirme cette alliance étroite entre énigme et métaphore dans de nombreux cas.

Premier exemple : *Moin lé rouž dan mon bonër ; moin lé noir dan mon malër*¹⁷. On notera au passage le rythme parfaitement binaire 3 (*Moin lé rouž*) + 4 (*dan mon bonër*), 3 (*moin lé noir*) + 4 (*dan mon malër*), avec une symétrie idéale, phonétiquement et sémantiquement. La réponse donnée est *Lërk grin kafé lé rouž li lé pa ankor griyé, apré li lé noir*.

La métaphore est ici nécessaire pour qu'il y ait devinette : le grain de café est personnifié (c'est lui qui est l'énonciateur de la question), et son état (pas encore grillé vs grillé) est la métaphore du

¹¹ R. Jakobson, « Closing statements: Linguistics and Poetics », in T.A. Sebeok, éd., *Style in Language*, New York, John Wiley, 1960 [R. Jakobson, « Linguistique et poétique », in R. Jakobson, *Essais de linguistique générale*, 1. *Les fondations du langage*, traduit et préfacé par N. Ruwet].

¹² *Dictionnaire d'expressions créoles*, p. 93.

¹³ Aristote, *Rhétorique*, p. 479.

¹⁴ *Op. cit.*, p. 480.

¹⁵ P. Ricœur, *La métaphore vive*, Paris, Seuil, 1975, p. 39, n.1.

¹⁶ Aristote, *op. cit.*, p. 485.

¹⁷ *Devinettes créoles*, p. 47.

bonheur ou du malheur. En fait, très souvent, dans la devinette, quand il y a métaphore, c'est la réponse qui est métaphorique. Ainsi, c'est l'état du café, dans la réponse, qui est ici une métaphore d'une sensation, laquelle est dans la question.

Autre exemple : *In manmzèl sī lo bor shemin ; toulmoun i pass i anbras aël*¹⁸. La réponse est la fontaine (*fontêne*). L'action de boire à la fontaine est implicitement identifiée à celle d'embrasser une jeune fille : *Lontan lavé la fontêne sī lo bor shemin, domoun té i mèt la boush sī robiné pou boir*. On retrouve les quatre termes avec une relation proportionnelle, caractéristique de la métaphore *in absentia*.

Bien entendu, gardons-nous de penser que la métaphore soit la seule figure. Quand ce n'est pas la métaphore, ce peut être l'homonymie, par exemple, qui permet la devinette : *Moin lé bon dan la boushs, moin lé mové dan la min solda*¹⁹. La réponse est la grenade (*grenad*). Le jeu de mots repose sur le double sens (« fruit » vs « arme ») : *Nana grenad lo fri épi grenad lo zarm*.

Les expressions idiomatiques peuvent aussi obéir au principe métonymique : un *kafé katr èr-d-matin* est un *kafé très serré*²⁰. La métonymie obéit à un principe d'association par contiguïté spatiale ou temporelle, ou encore causale. Le café que l'on boit tôt le matin doit nous réveiller : il est donc serré. La période de consommation exprime implicitement une qualité.

On relève aussi des exemples d'hyperbole : *El la tonm dan la sann. Elle est tombée dans la cendre (se dit d'une femme trop poudrée)*²¹. L'hyperbole est associée ici à une métaphore, avec *la sann*.

En général, la métaphore est une manière de dire qui montre, d'où le terme d'image : elle fait appel à l'imagination de l'auditeur ou du lecteur. En montrant le sens, la métaphore est image, et elle est d'autant plus vivace. Elle surprend et instruit à la fois, d'où ses affinités avec les énigmes et les proverbes. Souvent elle dépeint ou décrit l'abstrait avec des termes relevant du concret, afin de donner à voir.

Voici un exemple de recours au concret dans les expressions relevées par Daniel Honoré : *Dône manžé Bondië*, pour signifier *faire des offrandes à Dieu*²². Ou encore : *Kouto mon granpapa i koup troi koté*²³, expression faisant référence à la duplicité (des politiciens, par exemple). On a ici le cas typique du jeu de mots, la notion abstraite de duplicité étant exprimée par la notion concrète de couteau à trois côtés.

¹⁸ *Op. cit.*, p. 42.

¹⁹ *Op. cit.*, p. 46.

²⁰ D. Honoré, *Dictionnaire d'expressions créoles*, p. 144.

²¹ *Op. cit.*, p. 320.

²² *Op. cit.*, p. 93.

²³ *Op. cit.*, p. 184.

Dans le même ordre d'idées, on relève *Sa in kouto-dé-lãm, C'est un couteau à deux lames*²⁴, autrement dit une personne dont il convient de se méfier.

Autre exemple, émouvant celui-là : *Son lanp la étinn*²⁵, pour signifier que quelqu'un nous a quittés. La lampe – c'est-à-dire la lumière – est identifiée à la vie, l'extinction de la lampe équivaut donc à la mort. Ici encore, le concret exprime l'abstrait.

Autre exemple qui confirme ce point : *koz kôm in liv déshiré : Dire des bêtises*²⁶. La déchirure du livre, qui nous renvoie à du concret, est la métaphore de la mauvaise qualité de son contenu (la qualité nous renvoie à de l'abstrait). En outre, on a ici une métaphore comme second terme d'une comparaison, qui est elle-même imagée.

On le voit avec ces exemples, la métaphore, et plus généralement l'image, permettent de visualiser le sens et les relations sémantiques : c'est du poétique étendu à la prose de tous les jours. Finalement on pourrait dire qu'avec le discours populaire imagé, la langue met quotidiennement ses habits du dimanche.

La figure n'est pas simplement un écart par rapport au discours de sens littéral, elle participe à la promotion du sens en le mettant à nu par le jeu des ressemblances inventées. Si le discours métaphorique donne à voir le sens, il se donne aussi à voir lui-même, et l'on retrouve la fonction poétique telle que Jakobson la concevait : le message se mettant en valeur lui-même.

D'une manière générale, il n'y a pas de relation transparente – ou alors rarement – entre un mot et une réalité désignée par ce mot. Le langage dénotatif idéal, de ce point de vue, n'existe pas et ne saurait exister. Le créole n'est donc pas déficitaire à cet égard. D'où l'importance du *Dictionnaire d'expressions créoles* de Daniel Honoré, qui montre bien, par la nature et le contenu des entrées qu'on y trouve, le caractère inépuisable de l'image dans la langue créole. C'est un lexique périphrastique à la fois effectif, mais aussi virtuel, potentiel, inventé mais aussi à inventer.

Ajoutons que le sens propre n'est souvent rien d'autre qu'un ancien sens figuré. Et on peut même dire qu'il y a du métaphorique et du polysémique à l'origine de tout langage : toute saisie de la réalité est initialement métaphorique, car le langage et la réalité extralinguistique sont fondamentalement hétérogènes.

Comme exemple de métaphore oubliée de la majorité des locuteurs, nous pourrions citer les *kodêne* ou *tash kodêne*²⁷, qui dénotent des taches de rousseur. Pour l'étymologie, on pourra se reporter à Robert Chaudenson²⁸ : « Ces termes viennent vraisemblablement, soit du nom du mâle de

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Op. cit.*, p. 197.

²⁶ *Op. cit.*, p. 187.

²⁷ D. Honoré, *Dictionnaire d'expressions créoles*, p. 167.

²⁸ R. Chaudenson, *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Champion, 1974, t. 2, p. 730-731.

la pintade « coq d'Inde » [...], soit de celui du dindon [...]. Les taches évoquées peuvent être soit celles des œufs, soit celles du plumage. » On peut reconstituer une évolution phonétique partant de *coq d'Inde* pour aboutir à *kodêne*, en passant par la chute du [k] final de *coq* et la nasalisation du [d] de *Inde* en [n]. Il existe d'ailleurs une variante *codinde*²⁹.

Cet exemple montre que très souvent la figure est à l'origine, même si cela peut s'oublier avec le temps.

Mais revenons à ce que nous disions : s'il y a du métaphorique et du polysémique à l'origine de tout, alors les mots n'ont pas vraiment de sens propre, ils ont peut-être, en synchronie, un sens prototypique, le premier qui vient à l'esprit hors contexte, mais tous les mots ou presque sont disponibles pour le sens figuré, qui naît de rapprochements inattendus et produit ce que l'on a pu appeler « impertinence sémantique », par opposition à la « pertinence sémantique », expression servant à « caractériser les phrases qui sont correctes selon le sens »³⁰ ; « impertinence » veut dire ici « non-pertinence », mais j'aimerais prendre ce terme aussi dans son sens courant d'insolence : le langage figuré introduit de la non-pertinence à partir de laquelle on cherche à construire une nouvelle pertinence, mais il est aussi impertinent au sens d'*insolent*, dans la mesure où il ose surprendre en rompant nos habitudes³¹.

Avec la métaphore, le mot qui en est le foyer donne deux idées à la fois, ces idées se superposent, sans que l'une ou l'autre ne doive être éliminée lors de l'interprétation : une nouvelle identité est créée, sans que la différence soit abolie. S'il n'y avait pas cette superposition, et cet au-delà des règles interprétatives courantes, l'image ne servirait qu'à peu de chose. En fait, la métaphore est par nature plurivoque.

La figure obéit à la logique de l'invention : toutes les expressions idiomatiques qui se trouvent dans le *Dictionnaire d'expressions créoles* ont été originellement inventées. De l'image naît une signification que l'on peut appeler émergente, par rapport à la signification ordinaire.

Paul Ricœur écrivait : « Il n'y a pas de métaphore dans le dictionnaire, il n'en existe que dans le discours [...] »³². J'oserais ici manifester modestement un désaccord avec cette affirmation du grand philosophe. En effet, les métaphores enregistrées dans le lexique, comme celles qui se trouvent dans le *Dictionnaire* de Daniel Honoré, demeurent métaphores tant qu'elles sont *senties comme telles* : la lexicalisation ne tue pas la métaphore, c'est son interprétation comme non métaphorique qui la tue, lorsqu'elle n'est plus sentie comme métaphore, que le sens figuré lexicalisé est rentré dans le rang et

²⁹ M. Beniamino, *Le français de la Réunion. Inventaire des particularités lexicales*, Vanves, Edicelf/Aupelf, 1996, p. 104.

³⁰ J. Cohen, *La structure du langage poétique*, Paris, Flammarion, 1966, p. 104. Voir aussi P. Ricœur, *La métaphore vive*, p. 195.

³¹ Cf. latin *insolens*, « insolite, effronté », dérivé de *soleo*, « qui a l'habitude de », avec préfixe négatif.

³² P. Ricœur, *op. cit.*, p. 125.

qu'il ne peut plus être impertinent. Autrement dit, la métaphore, même lexicalisée, demeure « vive », tant qu'elle est reconnue comme telle.

En outre, l'expression idiomatique lexicalisée, c'est du discours lexicalisé : à cet égard, l'opposition entre lexique et discours n'est pas radicale. En effet, les expressions idiomatiques, telles que celles que l'on a dans le *Dictionnaire* de Daniel Honoré, sont une forme d'introduction et d'intégration du discours transphrastique dans le lexique.

La figure, l'image, sont d'abord l'invention, la trouvaille de l'individu, mais elles deviennent ensuite un bien collectif, un trésor qui fait partie de la langue, et la communauté linguistique, habituée à la pratique de l'idiomaticité, la perpétue spontanément et se montre collectivement inventive. En outre, les images lexicalisées ont valeur d'exemples instillant un esprit, que j'appellerai le sens de la figure. Même lexicalisée, l'image continue de troubler, de surprendre, d'être insolente au sens où elle oblige le récepteur du message à faire appel à une stratégie interprétative spécifique, due à l'impertinence qui demeure.

C'est cette impertinence qui, avec l'intégration massive de figures dans le lexique du créole, caractérise celui-ci : le locuteur non créolophone pourra bien apprendre le sens de tel ou tel mot, mais s'il les retrouve dans ce que Daniel Honoré appelle une « expression créole », il n'a souvent aucune garantie de bonne interprétation : alors, connaître le sens individuel des mots qui constituent l'expression ne rassure pas nécessairement, loin s'en faut, dans la mesure où l'interprétation littérale est non pertinente.

On aura compris maintenant ce que c'est que l'interprétation littérale : elle consiste à considérer chaque mot individuel comme une unité lexicale non intégrée à une unité périphrastique (les « expressions » de Daniel Honoré) et à appliquer les règles de la syntaxe à la séquence. Lorsque le résultat est impossible, on sait qu'il y a sens figuré et il faut une autre clé, car il y aura des mots non dits sous les mots qui le sont.

L'observation nous révèle qu'il existe un sens de l'idiomaticité propre à chaque langue et à chaque culture : l'intuition du locuteur créolophone lui fera capter plus rapidement le sens de la figure dans sa propre langue. Or ce mystère de l'esprit, les théories linguistiques les plus élaborées et les plus sophistiquées demeurent encore impuissantes à l'élucider.

Je reviens à Jakobson, en adaptant à l'expression créole ce qu'il dit de la fonction poétique : finalement, l'expression idiomatique met l'accent sur elle-même tout autant qu'elle signifie, elle ne se contente pas de signifier, elle se remarque par son statut d'expression idiomatique, échappant par nature à l'interprétation littérale : elle devient palpable, et non seulement elle donne à voir le sens, mais elle se donne à voir elle-même ; c'est en quelque sorte le discours qui se fait remarquer, c'est un discours littéralement *remarquable*. Lors de sa création elle est le produit de l'inventivité, mais même

lorsqu'elle est récurrente, voire lexicalisée, l'expression idiomatique continue à se faire remarquer : on passe ainsi de l'inventivité individuelle à la reconnaissance collective, *via* la lexicalisation des expressions, qui à son tour, en installant un esprit, nourrit l'inventivité des locuteurs et inspire de nouvelles créations.

C'est l'un des grands mérites de Daniel Honoré de nous avoir offert – et de continuer à le faire – les données révélatrices de ce trait fondamental de l'esprit créole. Qu'il en soit vivement remercié.